**Compte-rendu du conseil de classe de l’ULIS**

**Troisième trimestre 2017-2018**

**Collège Lucie-et-Raymond-Aubrac**

**29/05/2018**

Etaient présent.e.s : M. Padelli, professeur principal, un délégué des élèves, l’AESH-Co du groupe, la responsable du dispositif « devoirs faits », la principale, la principale-adjointe et une déléguée des parents.

L’enjeu principal de ce conseil de classe est l’orientation des élèves, longuement travaillée en amont, dès lors que la majorité des élèves est en inclusion en classe de troisième. Deux élèves ont opté pour une orientation problématique.

Il faut conserver précieusement le certificat ASSR 2, indispensable à la passation du permis de conduire.

Une fiche unique d’affectation en lycée est à signer par les parents.

Tous les élèves passent le CFG et le DNB.

La responsable du dispositif « devoirs faits » est très satisfaite du travail accompli par les élèves de l’ULIS.

Le P.P remarque une très bonne atmosphère au troisième trimestre, des élèves impliqués, un travail qui a avancé.

Le délégué des élèves souligne une atmosphère plus calme.

La déléguée des parents, au terme du conseil de classe, remarque le soin, la précision et la bienveillance portés aux débats concernant l’orientation de chacun.e. des élèves et regrette, à cet égard, que ne soit pas accordée une orientation « ambitieuse » a un élève qui a fourni des efforts considérables et reconnus tout au long de l’année, mais qui n’a manifestement pas les compétences pour « suivre » dans la filière qu’il demande. Le conseil s’interroge, dans ce cas, sur la pertinence d’un appel de la famille.

Récompenses :

* félicitations : 2
* compliments : 1
* encouragements : 3

Helena Neira, FCPE Lucie-et-Raymond-Aubrac